

# Prochaines formations

L'inscription aux formations de notre Compagnie est obligatoire.  
Café Experts

**Judi 31 octobre 2024**

De 18H à 20H

6 rue Victor Hugo, Chambéry

PROCHAIN CAFE EXPERTS **le Judi 31 Octobre 2024**

La réunion se tiendra au **6 rue Victor Hugo à Chambéry.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER animera comme toujours la formation.

Les inscriptions sont à effectuer directement auprès de Véronique CHORON PELLICIER : 06.22.04.59.64 [architecte@choron.fr](mailto:architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**1ère Université**

**Interregionale**

**Judi 07 novembre 2024**

**De 8h30 à 17h30**

**à l'Hippodrome de Bron Parilly**

**4-6 avenue Pierre Mendès France 69500 BRON**

**1ère Université Interrégionale AURA**

Cet évènement sera composé de 4 tables rondes, animées par les Compagnies d'Experts Judiciaires de la région Auvergne Rhône-Alpes : Chambéry, Lyon, Grenoble et Riom, sur les thèmes suivants :

Déontologie (CEJC)

---

Conflit d'intérêt (CEJL)

---

La solitude de l'expert (CEJG)

---

De nombreux magistrats nous feront l'honneur d'intervenir et d'animer les conférences avec des membres des quatre compagnies.

Synthèse (CEJP)  
La journée se déroulera de **8h30 à 17h30** à l'Hippodrome de Bron Parilly.

Un **déjeuner sur place** est organisé.

---

Le coût de cette journée est de 100 € (*déjeuner inclus*) et la participation donnera lieu à une attestation de présence de 6h.

Nous sommes particulièrement enthousiastes de vous présenter cet évènement qui réunira environ 250 experts et espérons vous y voir nombreux.

**Formation**

**Interpretes**

**Traducteurs**

**Judi 10 octobre 2024**

**De 9h à 12h**

“L’interprète traducteur au cœur de la procédure pénale, mission IT et les attentes des avocats et des magistrats.”

### **Rappel des procédures en matière pénale**

**Maitre Daniel Cataldi**, Bâtonnier de l’Ordre des Avocats de Chambéry, nous reçoit à la Maison des avocats (**200 avenue du Maréchal Leclerc à Chambéry**) et nous fait l’honneur de sa présence lors de cette formation.

Il répondra aux questions diverses.

**Mme Nathalie Parot**, Substituée Générale et Magistrat déléguée à la formation pour la Cour d’Appel de Chambéry rappellera les procédures en matière pénale et répondra aux questions diverses.

Le nombre des places est limité à 30 personnes.

Le prix pour les adhérents à notre Compagnie de Chambéry est de 50 euros ( et de 70€ pour les non inscrits)

L’attestation de formation sera délivrée sur place.

rappel: l’obligation de formation des experts selon l’article 23 décret no 2004-1463 du 23 décembre 2004

Les inscriptions sont à effectuer auprès du secrétariat : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org) avec copie à Joanna Orska Carraz : [joanna\\_orska\\_carraz@gmail.com](mailto:joanna_orska_carraz@gmail.com)

### **Café Experts**

26 septembre de 18H à 20H

### **6 rue Victor Hugo à Chambéry**

Prochain Café des experts le **26 septembre 18h a 20h**  
la réunion se tiendra au **6 rue Victor Hugo à Chambéry.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER continue d’animer en toute convivialité les formations.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Véronique CHORON PELLICIER : [06.22.04.59.64 architecte@choron.fr](mailto:06.22.04.59.64_architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

### **Café Experts**

4 juillet 2024 de 18H à 20H

### **6 rue Victor Hugo à Chambéry**

Prochain Café des experts le **4 juillet 18h a 20h**  
Avec la présence de Maître Marie Luce Balme, avocate

la réunion se tiendra au **6 rue Victor Hugo à Chambéry.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER continue d’animer en toute convivialité les formations.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Véronique CHORON PELLICIER : [architecte@choron.fr](mailto:architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

### **Formation Des**

### **Nouveaux Inscrits**

### **CAFE EXPERTS**

30 MAI 2024 de 18H à 20H

### **6 rue Victor Hugo à Chambéry**

### **Judi 30 MAI 2024**

Dans le cadre de la poursuite de la formation pour les nouveaux inscrits, le prochain Café Experts aura lieu **le 30 mai 2024 à 18h à Chambéry, 6 rue Victor Hugo.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER continue d’animer en toute convivialité les formations.

Le thème abordé sera la synthèse et le pré-rapport.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Véronique CHORON PELLICIER : [architecte@choron.fr](mailto:architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**Vendredi 31 Mai  
2024**

**FORMATION DES EXPERTS POSTULANTS**

**au Palais de Justice de Chambéry**

**vendredi 31 MAI 2024**

**au Palais de Justice de Chambéry - Salle Mont Blanc**

**FORMATION DES EXPERTS POSTULANTS**

Une seconde séance de formation pour les candidats à l'inscription sur liste dressée par une Cour d'Appel est organisée par la Compagnie des Experts Judiciaires de Chambéry.

Elle est ouverte aux candidats postulants sur les listes des tribunaux du ressort de Grenoble.

Une attestation de formation est remise au moment de l'inscription et après règlement afin que les candidats puissent la joindre au dossier de candidature. Elle sera à compléter ultérieurement de l'attestation de formation qui sera délivrée à l'issue de la formation.

Cette formation est assurée par des **Experts Judiciaires** expérimentés. Des **Magistrats** du **Tribunal Judiciaire de Chambéry** feront aussi une intervention.

Le programme de la formation est le suivant :

Organisation générale de la justice, quel est le rôle de l'expert judiciaire ?

---

Quels sont les prérequis pour être expert de justice ?

---

Quels sont les points rédhibitoires ?

---

Comment se déroule une expertise, de l'ordonnance de désignation à l'ordonnance de taxe ? Comment est rémunéré l'expert ? Par qui ?

---

La nomenclature des experts, dans quelle(s) rubrique(s) demander son inscription ?

---

Les horaires sont : début de la formation à **9h00, déjeuner de 12h00 à 13h30, fin de la formation à 17h00.**

Comment présenter son dossier de candidature ?  
Le déjeuner est pris en charge par la Compagnie des experts.

**Le coût de cette formation est de 280 €.**

---

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par email à l'adresse : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org)

**Jeudi 29 Février  
2024**

### **FORMATION DES NOUVEAUX EXPERTS**

Dans le cadre de la poursuite de la formation pour les nouveaux inscrits, le prochain Café-Experts aura lieu **le 29 février 2024 à partir de 17h30 à Chambéry, 6 rue Victor Hugo.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER animera comme toujours en toute convivialité le moment, l'objectif étant d'échanger sur les problématiques rencontrées à l'occasion des expertises.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Véronique CHORON PELLICIER : [architecte@choron.fr](mailto:architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**Mardi 13  
Février 2024**

### **FORMATION DES EXPERTS POSTULANTS**

**au Palais de Justice de Grenoble**

**Mardi 13 février 2024 au Palais de Justice de Grenoble - Salle 367  
Place Firmin Gautier, 38000 Grenoble.**

### **FORMATION DES EXPERTS POSTULANTS**

Selon le décret du 16 juin 2023, les candidats à l'inscription sur liste dressée par une Cour d'Appel doivent justifier d'une formation. Pour répondre à cette nouvelle exigence, la Compagnie des Experts de Grenoble organise, le 13 février 2024, une journée de formation destinée aux candidats postulants à l'inscription sur la liste des Experts Près La Cour d'Appel de Grenoble.

La Compagnie des Experts de Chambéry se joint à celle de Grenoble pour délivrer aux candidats postulants à l'inscription sur la liste des Experts Près La Cour d'Appel de Chambéry.

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation. Elle sera à joindre au dossier de candidature.

Cette formation est assurée par des Experts Judiciaires expérimentés. Des Magistrats du Tribunal Judiciaire de Grenoble et du Tribunal Administratif de Grenoble feront aussi une intervention.

Le programme de la formation est le suivant :

Organisation générale de la justice, quel est le rôle de l'expert judiciaire ?

Quels sont les prérequis pour être expert de justice ?

Quels sont les points rédhibitoires ?

Comment se déroule une expertise, de l'ordonnance de désignation à l'ordonnance de taxe ? Comment est rémunéré l'expert ? Par qui ?

La nomenclature des experts, dans quelle(s) rubrique(s) demander son inscription ?

Comment présenter son dossier de candidature ?

Les horaires sont : début de la formation à **9h00, déjeuner de 12h00 à 13h30, fin de la formation à 17h00.**

Le déjeuner est pris en charge par la Compagnie des experts.

Le coût de cette formation est de 280 €.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par email à l'adresse : [secretariat@expertsdejustice-grenoble.org](mailto:secretariat@expertsdejustice-grenoble.org)

Détail du programme : [Formation postulants 13 février 2024](#)

**Mercredi 14  
Février 2024**

Colloque "L'Expertise médicale civile et pénale"

Centre des congrès du World Trade Center de Grenoble

**Mercredi 14 février 2024 Centre des congrès du World Trade center de Grenoble.**

**Colloque sur "L'Expertise médicale civile et pénale"** qui se tiendra au Centre des congrès du World Trade Center de Grenoble, **de 9h à 17h**

La participation sera accompagnée d'une attestation de formation de 6h

Les inscriptions sont à faire auprès de la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble par retour mail : [secretariat@expertsdejustice-grenoble.org](mailto:secretariat@expertsdejustice-grenoble.org)

Le cout de la participation est de 50 Euros pour les membres de la Compagnie de Grenoble, Lyon, Chambéry et Riom, et de 70 Euros pour les autres participants, à régler lors de l'inscription par virement.

Détail du programme : [Programme-colloque-expertise-medicale](#)

**25 Janvier 2024**

À partir de 17h30

Dans le cadre de la poursuite de la formation pour les nouveaux inscrits, le prochain Café-Experts aura lieu le **25 janvier 2023 à partir de 17h30 à Chambéry, 6 rue Victor Hugo.**

Une collation est prévue.

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER animera comme toujours en toute convivialité le moment, l'objectif étant d'échanger sur les problématiques rencontrées à l'occasion des expertises.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Véronique CHORON PELLICIER : [architecte@choron.fr](mailto:architecte@choron.fr) avec copie au secrétariat de la compagnie : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**22 Décembre**

**2023**

À 14h

La Compagnie des Experts Judiciaires de Chambéry organise une prochaine formation qui aura lieu le **22 décembre à 14h** à l'adresse **32 avenue du Président Franklin 73100 Aix les Bains**, sur le thème de :

**La procédure pénale et les obligations d'un expert traducteur/interprète.**

Cette formation sera gratuite et réservée aux interprètes et traducteurs membres de la Compagnie des Experts Judiciaires de Chambéry.

Elle sera assurée par **Madame Nathalie PAROT Vice-Procureur**, Substitut Général à la Cour d'Appel de Chambéry, qui nous fait l'honneur d'intervenir pour notre Compagnie.

Merci de confirmer votre présence par retour d'email à l'adresse : [joanna.orska.carraz@gmail.com](mailto:joanna.orska.carraz@gmail.com) avec copie à : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**Attention, inscrivez-vous vite pour la formation du 22/12 places limitées à 20 personnes, au-delà nous ne serons pas en mesure d'accepter les autres participants.**

**21 Décembre**

**2023**

À 14h

Dans le cadre de l'information sur le déroulé des procédures, **Madame Nathalie PAROT Vice-Procureur**, Substitut Général à la Cour d'Appel de Chambéry, propose aux membres de la Compagnie d'assister à une audience ouverte au public le **21 décembre 2023 à 14h** à la Cour d'Appel de Chambéry.

Merci de confirmer votre présence par retour d'email à l'adresse : [joanna.orska.carraz@gmail.com](mailto:joanna.orska.carraz@gmail.com) avec copie à : [secretariat@experts-des-savoie.org](mailto:secretariat@experts-des-savoie.org).

**24 Novembre**

**2023**

De 9h à 12h

Le 24 novembre 2023, **la Compagnie des experts de Chambéry organise une demi journée de formation destinée à tous ses membres qui se tiendra à La Maison Rouge, de 9h à 12h, suivie d'un déjeuner convivial.**

**Programme :**

Accueil autour d'un café à partir de 8h30

1/ 9h00 : Présentation du Président

2/ 9h15 - 10h00 : Monsieur Sébastien BARDEL, expert près la cour d'appel de Chambéry, interviendra sur l'expertise incendie et explosion

3/ 10h15 - 11h00 : Maître Marie-Luce BALME, avocate au barreau de Chambéry, interviendra sur le rappel de l'organisation juridictionnelle en France et la place de l'Expert dans cette organisation

4/ 11h15 - 12h00 : Madame Anne CHAMBELLANT, Présidente du tribunal judiciaire d'Albertville, nous exposera les règles et attentes des Magistrats en matière de déontologie dans le cadre des expertises

12h15, début du déjeuner...

La participation permettra de valider 4h de formation.

**16 Novembre**

**2023**

La Compagnie des experts de justice de Grenoble organise une formation intitulée "**Vannes, robinetterie, cavitation et coups de bélier**".

Elle sera dispensée par M. **Thierry ERNOULT**, Président de la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble, **en visioconférence le jeudi 16 novembre prochain**. Sa durée est de **2 heures**.

Cette formation est gratuite. Si vous souhaitez participer, vous devez simplement le signaler par retour de mail à l'adresse ci-dessous.

[webmaster@experts-grenoble.pro](mailto:webmaster@experts-grenoble.pro)

Quelques jours avant la formation un lien Zoom sera transmis aux inscrits avec les identifiants permettant de s'y connecter.

Thierry Ernoult  
Tél. 09 77 82 86 01

Site : [www.expertsdejustice-grenoble.org](http://www.expertsdejustice-grenoble.org)

**13 Novembre**  
**2023**

À partir de 13h

La Compagnie des Experts de Justice de Lyon organise un colloque sur le thème :

« **La déposition de l'Expert aux Assises** »

Dans la Salle des Pas Perdus de la Cour d'appel de Lyon

1, rue du Palais de Justice

69005 LYON

Vous trouverez ci-joint le [programme et le bulletin d'inscription >](#)

L'inscription est obligatoire **avant le 20 octobre** à retourner à [compagnie@experts-lyon.fr](mailto:compagnie@experts-lyon.fr)

ou à l'adresse suivante : 74 rue de Bonnel - 69003 LYON.

**9 Novembre**  
**2023**

De 17h à 19h30

Deuxième rencontre "Café experts" pour les nouveaux experts sur les thèmes : **la désignation, l'ordonnance, la mission.**

La rencontre aura lieu le 9 novembre 2023 de 17h à 19h30 au 6 rue Victor Hugo à Chambéry.

Inscription au 06 22 04 59 64.

**26 Octobre**  
**2023**

À 17h

M. Jacob MATHIVET DOCHER, Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Grenoble Expert près la Cour Administrative d'Appel de Lyon, animera la formation « **Le contrôle réglementaire de la ventilation Re2020** ».

Elle se déroulera **en visio le 26 octobre 2023 à partir de 17h00. L'inscription préalable par retour mail auprès de la Compagnie est obligatoire pour cette formation.**

Une attestation de participation sera remise. La liste des présents sera extraite de l'application Zoom qui relève les horaires de connexion et de déconnexion ; les participants avec un identifiant "Nom Prénom" correspondant à leur inscription et ayant participé à l'intégralité de la formation recevront une attestation.

Les réservations sont à effectuer en retournant le bulletin ci-dessous à :

[secretariat@expertsdejustice-grenoble.org](mailto:secretariat@expertsdejustice-grenoble.org)

5B Chemin de la Dhuy

38240 MEYLAN

Tél. 09 77 82 86 01

[Télécharger le bulletin d'inscription >](#)

**20 Octobre**  
**2023**

À 17h

Une rencontre des interprètes traducteurs est organisée par la Compagnie des Experts Judiciaires de Chambéry le **20 octobre à 17h.**

Elle se tiendra au restaurant « **Au bureau** » à **Chambéry, 42 Rue Alexander Fleming.**

Joanna Orska-Carraz et Elena Lombard animeront en toute convivialité le moment, l'objectif étant d'échanger sur les problématiques liées à la conduite de l'expertise judiciaire.

**Les inscriptions sont à effectuer avant le 19 octobre auprès de Joanna Orska-Carraz.**

Tél. 06 08 24 92 92

[joanna.orska.carraz@gmail.com](mailto:joanna.orska.carraz@gmail.com)

**12 Octobre**  
**2023**

À 10h

Nous informons les membres qui utilisent Chorus pro, c'est-à-dire dans la PROCÉDURE PÉNALE, d'une **formation en ligne** pour les

prestataires de frais de justice.

Celle-ci se déroulera le **Jeudi 12 octobre à 10h.**

La séance s'articule autour des thèmes suivants : **paramétrage du compte et saisie d'un mémoire** (illustrés par une démonstration), **accès à la documentation en ligne**

[Inscription >](#)

**13 Octobre  
2023**

De 9h à 17h00

La Compagnie des Experts de Justice de Grenoble organise un colloque le 13 octobre 2023 sur le thème :

**L'expertise médicale civile et pénale**

**De 9h à 17h00 au Centre des congrès du World trade center de Grenoble**

Vous trouverez le détail du programme ci-joint pour nos experts adhérents.

**Programme formation : l'expertise médicale civile et pénale 1.25 MB**

L'inscription est obligatoire avant le 1er octobre.

Pour connaître les modalités d'inscription, contactez la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble :

secretariat@expertsdejustice-grenoble.org

5B Chemin de la Dhuy

38240 MEYLAN

Tel. 09 77 82 86 01

Site : <http://www.expertsdejustice-grenoble.org/>

**29 Septembre  
2023**

17h00

La Compagnie des Experts de Justice de Grenoble propose une conférence sur le thème :

« **Les technologies de la traduction : évolution, rupture ou mutation ?** »

Elle se déroulera en présentiel uniquement, le **vendredi 29 septembre à 17h00 à la Compagnie des Experts, à Meylan.**

Cette intervention est consacrée aux transformations du travail de traduction à l'ère du numérique, l'incidence de ces nouvelles technologies sur la traduction. Elle sera animée par **Monsieur Aurélien TALBOT**, Maître de conférence-chercheur à l'Université des Alpes de Grenoble - écrivain et traducteur de nombreux ouvrages et livres et qui a un parcours professionnel et universitaire de grande utilité pour nos experts traducteurs -interprètes.

L'inscription est obligatoire pour cette formation.

Pour connaître les modalités d'inscription, contactez la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble :

secretariat@expertsdejustice-grenoble.org

5B Chemin de la Dhuy

38240 MEYLAN

Tel. 09 77 82 86 01

Site : <http://www.expertsdejustice-grenoble.org/>

**28 Septembre**

**2023**

entre 17h00 à 19h30

## **Un rendez-vous "Café-Experts" destiné aux nouveaux inscrits à la Compagnie**

pour les experts spécialisés en bâtiment et en immobilier, se tiendra au **Café FOLLINET à Chambéry, 6 Place de Genève.**

Notre consœur Véronique CHORON PELLICIER animera en toute convivialité le moment, l'objectif étant d'échanger sur les problématiques liées à la conduite de l'expertise judiciaire. Un grand merci à Monsieur Pierre Folliet pour son accueil.

**Inscriptions auprès de Véronique CHORON PELLICIER : 06 22 04 59 64**

D'autres événements et formations à destination de tous auront lieu dans les semaines à venir.

**28 Avril 2023**

de 9h30 à 12h30

## **Formation à la cour d'appel de Chambéry (en salle Sénat de Savoie) sur le thème : La Consignation.**

Cette formation se veut très pratique tant au civil qu'au pénal et à tous les stades de la procédure ; elle est ouverte aux magistrats, fonctionnaires et contractuels, experts, notaires, administrateurs/mandataires judiciaires.

Elle sera dispensée par Philippe Chazaud, responsable consignations Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté à la direction régionale de la Banque des Territoires à Lyon (groupe Caisse des dépôts) et Nicolas Kieffer, chargé d'appui et d'animation métier consignations à la direction des clientèles bancaires à Paris.

Le programme prévisionnel est le suivant :

1ère partie : introduction

1. Présentation des missions de la Caisse des dépôts
2. Régime et modalités de fonctionnement de la consignation
3. Distinction entre le séquestre judiciaire et la consignation

2ème partie : Cas et exemples de consignations judiciaires (adapté en fonction du public inscrit)

1. En application du pouvoir général du juge d'ordonner une consignation : Exemples de décisions recourant à la consignation (mesures conservatoires, décisions au fond)
2. Dans le cadre de l'exécution provisoire des décisions
3. Dans le cadre de la procédure de saisie immobilière
4. Dans le cadre des procédures rétablissement personnel
5. En matière pénale (dont cautionnement de contrôle judiciaire)
6. Reliquats de sommes ne pouvant être versés par les greffes à leurs bénéficiaires

Conclusion : Actualités de la digitalisation des consignations et informations utiles .

Pour vous inscrire, [cliquez ici >](#)

**8 Décembre**

**2022**

à 17h00

**Formation au siège de la Compagnie (ou autre lieu à préciser selon le nombre d'inscrits) sur le thème : "L'Arrêté du 22 août 2022, la nouvelle nomenclature, quels impacts pour les experts ?" animée par M. Thierry ERNOULT, président de la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble.**

**13 Décembre**

**2022**

à 17h00

**Formation en VISIO (lien transmis aux seuls inscrits) sur le thème : "L'expert de Justice : rémunération, régimes fiscal et social, une forme d'activité particulière : auto-entreprise ou micro" animée par M. Bernard HAUSS, Trésorier de la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble.**

**19 Janvier 2023**

à 17h

**Formation au siège de la Compagnie (ou autre lieu à préciser selon le nombre d'inscrits) sur le thème : "Comment mettre en forme une traduction certifiée ?" animée par Mme Takako HONJO CHAMPIOT-BAYARD.**